

**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** - (2020)

**Heft:** 2274

**Artikel:** 5G : la Suisse entre enthousiasme stratégique, craintes diffuses et problèmes réels : la cinquième génération de la téléphonie mobile et ses promesses d'hyperconnectivité à l'internet

**Autor:** Delley, Jean-Daniel

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1024051>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# 5G: la Suisse entre enthousiasme stratégique, craintes diffuses et problèmes réels

La cinquième génération de la téléphonie mobile et ses promesses d'hyperconnectivité à l'internet

Jean-Daniel Delley - 21 février 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36117>

La Suisse, une fois n'est pas coutume, a pris la tête du peloton. En février 2019, la Commission fédérale de la communication (Ofcom) attribue une licence 5G - la cinquième génération de la téléphonie mobile - aux trois principaux opérateurs helvétiques, Swisscom, Sunrise et Salt. A cette occasion, la Confédération encaisse 380 millions de francs auprès de ces trois opérateurs, qui annoncent une couverture de 90% du territoire pour la fin de l'année 2020.

La 5G nous promet un avenir numérique radieux qui démultipliera la vitesse d'accès à l'internet et le volume des données transmises. Grâce à ce nouveau standard, nous entrerons dans l'ère de l'hyperconnectivité qui permettra aussi bien l'essor de la voiture autonome, des objets connectés - mon frigo m'indique l'état des stocks alimentaires - de la ville intelligente et de l'industrie automatisée. Un [marché d'avenir](#) qui ne peut que séduire les investisseurs.

Un an plus tard, il faut déchanter. Les oppositions se multiplient, qui craignent pour la santé publique. Des cantons - Vaud Genève, Jura - évoquent un moratoire qu'ils n'ont pas [la compétence](#) de décréter,

comme le leur rappellent l'Office fédéral de l'environnement et l'Ofcom. Les experts mandatés par la Confédération pour étudier le développement de la 5G et ses effets rendent [leur rapport](#) en novembre 2019, soit huit mois après l'attribution des licences, sans parvenir à un accord sur les conclusions.

Mais c'est la réglementation qui constitue le frein principal au développement de la 5G. En effet, les normes en vigueur ne permettent pas le déploiement des pleines capacités du nouveau standard. C'est pourquoi les opérateurs demandent avec insistance une augmentation des valeurs limites de rayonnement. Dans cette attente, ils sont condamnés à adapter le logiciel de leurs antennes, ce qui ne nécessite pas de nouvelles autorisations. Résultat: une pseudo-5G qui ne représente qu'une modeste amélioration de la 4G et non la révolution promise. Donc, lorsque Swisscom annonce une 5G couvrant 90% du territoire, il s'agit d'une tromperie sur la marchandise.

Or la Confédération temporise. Les directives attendues par les cantons sur la mesure des valeurs d'émission ne sont toujours pas élaborées. Pire, l'Office pour la protection de

l'environnement a fait savoir aux cantons que la publication de ces directives était à nouveau reportée, cette fois «pour une [durée indéterminée](#)».

Même [Le Monde](#) se fait l'écho des hésitations suisses. Que se passe-t-il? Après la précipitation qui a présidé à l'ouverture d'un marché considéré comme un enjeu stratégique, Berne a-t-elle soudain pris conscience des multiples problèmes posés par la 5G? Car problèmes il y a, et cette pause devrait être l'occasion d'ouvrir un débat que l'enthousiasme initial a largement ignoré.

Un problème de société tout d'abord. Les études sont maintenant suffisamment nombreuses et accablantes sur l'impact négatif de l'omniprésence des écrans, notamment sur les jeunes, pour craindre l'émergence d'une génération de [«crétins digitaux»](#).

Un [problème énergétique et environnemental](#) ensuite: la 5G va multiplier l'usage de la téléphonie mobile et le cycle continu de renouvellement des appareils et standards représente une prime à l'obsolescence des produits, en contradiction avec les exigences d'une économie

durable.

La cybersécurité enfin: l'interconnexion généralisée implique une décentralisation de l'infrastructure et donc une multiplication des points d'entrée, qui représentent autant d'occasions de pirater les données et de perturber les

réseaux. Par ailleurs les trois opérateurs helvétiques se fournissent en matériel de réseau auprès du géant [Huawei](#), dont on sait la dépendance à l'égard du régime chinois. Pour l'heure, la Suisse laisse reposer le souci sécuritaire sur les épaules des opérateurs.

Suffisamment de questions qui justifient d'examiner avec attention les effets potentiels de cette «révolution» de la communication. Et suffisamment de pannes à répétition sur le réseau de Swisscom pour inciter ce dernier à revoir ses priorités.

## La confiance numérique, cette grande inconnue

Comment entreprises et pouvoirs publics aident à apprivoiser la révolution technologique

Johan Rochel - 20 février 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36109>

Difficile de faire un geste dans le monde numérique sans croiser un appel à la «*confiance*». Les entreprises du numérique déplient des trésors de rhétorique pour se présenter comme dignes de confiance. Dans cet exercice, il n'est pas toujours facile de dépasser le slogan, tant la confiance ressemble à un mot-valise capable de mettre tout le monde d'accord. Mais en grattant un peu, cette valise apparaît bien légère.

Pour repartir sur de bonnes bases, posons de front la question que personne n'aborde vraiment: qu'est-ce que la confiance? Dans le contexte de nos relations interpersonnelles, la confiance est une relation orientée vers le futur. Elle repose sur une prédiction. En faisant confiance à une personne, je projette un futur possible où cette personne réalise ce que j'attends d'elle.

Mais cette confiance va plus loin que la simple fiabilité, elle presuppose une forme de réciprocité positive. Elle implique également une forme de prise de risque. Faire confiance, c'est s'exposer. Cette confiance se construit au fil du temps, elle suppose une série d'interactions positives pour se développer. Ces interactions reposent sur des valeurs communes, qu'elles contribuent à renforcer en retour.

Comment appliquer cette définition de la confiance au monde du numérique? Comme l'a expliqué l'anthropologue [Scarlett Eisenhauer](#) dans un court papier publié par le laboratoire ethix, cette confiance se décline à travers plusieurs mécanismes pertinents pour le numérique. J'en mets brièvement trois en évidence dans le monde de l'entreprise, avec l'objectif de faire apparaître leur

fonctionnement.

### Personnaliser, humaniser, rapprocher

Premièrement, plusieurs mécanismes tentent de recréer une relation interpersonnelle. En personnalisant la relation entre les utilisateurs et la technologie, une entreprise tente de créer une relation de personne à personne. Ce n'est plus seulement moi qui utilise Facebook, c'est une relation directe avec son fondateur, Mark Zuckerberg (que je peux d'ailleurs avoir comme «ami»). La relation de confiance avec une technologie se trouve ainsi médiatisée par le recours à une figure de porte-parole. Si ce porte-parole faillit pour des raisons privées, c'est toute la marque, ou même l'ensemble d'une technologie qui vacille. Avec les déboires du fondateur d'Uber, c'est toute l'«ubérisation» qui est remise